

A.M.P. VOYAGES
Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros
Siège social : 1 rue Ordronneau - Atout Sud
44400 REZE
403 875 446 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 JUILLET 2026
--

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026 :

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 72 867,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 72 867,03 euros

En totalité,

Au compte « Autres Réserves » 72 867,03 euros

Qui est ainsi porté à 362 103,15 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Cogérant
M. Thierry COSNARD

DocuSigned by:

FF98B0942864441...



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

A.M.P. VOYAGES

1 Rue Ordronneau – 44400 REZE

S.A.R.L. au capital de 40 000 €

R.C.S. NANTES 403 875 446

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Thierry COSNARD

FF98B0942864441...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Expert – comptable
Commissaire aux comptes

Thomas BASTHISTE
CVA Audit
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

(2) Dont à moins d'un an	1 497 103		1 497 103	1 451 007
--------------------------	-----------	--	-----------	-----------

Bilan passif		Clôture au 31/01/26 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		406 103	333 236
CAPITAL		40 000	40 000
RESERVES		293 236	194 024
RESERVE LEGALE		4 000	4 000
AUTRES RESERVES		289 236	190 024
RESULTAT DE L'EXERCICE		72 867	99 212
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			
DETTES (1)		1 406 359	1 386 190
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		2 083	
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		607 141	607 393
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		683 656	654 443
DETTES FISCALES ET SOCIALES		96 149	89 374
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		17 330	34 979
TOTAL GENERAL		1 812 462	1 719 426
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 406 359	1 386 190

Compte de résultat	Exercice 01/02/25 - 31/01/26 Durée 12 mois	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 397 240	1 326 657
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 395 915	1 320 483
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>1 395 915</i>	<i>1 320 483</i>
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0	5 456
AUTRES PRODUITS	1 325	717
CHARGES D'EXPLOITATION	1 352 144	1 259 573
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (1)	1 013 265	931 126
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 976	10 764
SALAIRES	225 295	214 129
COTISATIONS SOCIALES	84 376	81 281
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	14 123	14 350
AUTRES CHARGES	4 109	7 924
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 096	67 084
PRODUITS FINANCIERS	27 651	32 128
PARTICIPATIONS (2)	27 100	32 000
AUTRES INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES (2)	551	128
RESULTAT FINANCIER	27 651	32 128
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	72 747	99 212
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-120	
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>1 424 891</i>	<i>1 358 785</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>1 352 024</i>	<i>1 259 573</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	72 867	99 212
(1) Dont crédit-bail mobilier (1) Dont crédit-bail immobilier (2) Produits financiers concernant les entités liées		32 000

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES

Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissements dérogatoires compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| - Agencements des constructions : | 8 à 10 ans |
| - Agencements divers : | 6 à 10 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 à 4 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES

Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***■ Changement de méthodes comptables****Changement de réglementation comptable**

Les changements de méthodes de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

L'Autorité des Normes Comptables a adopté un nouveau règlement n°2022-06 le 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, sans nécessiter des retraitements des comptes antérieurs.

Il prévoit plusieurs changements, notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel (composé uniquement de produits et charges directement liés à un évènement considéré comme majeur et inhabituel au regard des faits et circonstances) ;
- la suppression des comptes de transferts de charges ;
- la rationalisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers.

Des modifications de présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées afin que leur structure soit identique pour les deux exercices :

- les immobilisations en-cours ont été regroupées avec les « Avances et acomptes » ;
- les charges constatées d'avance sont présentées dans la rubrique « Créances » ;
- les dettes envers le groupe et les associés du poste « Emprunts & dettes financières divers » sont réaffectées au poste « Autres dettes » ;
- les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les produits et charges exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Pour l'exercice ouvert en 2025, ce changement de réglementation a induit les modifications suivantes :

- les comptes de transferts de charges étant supprimés, ceux-ci sont désormais comptabilisés :
 - en produits des activités annexes pour les refacturations de charges diverses et de personnel ;
 - en autres produits pour les indemnités d'assurance ;
 - en diminution des charges de personnel pour les exonérations et réductions de charges patronales ou les remboursements forfaitaires ;
 - au crédit du compte de charges initialement débité pour les remboursements de charges.
- Les cessions d'immobilisations comptabilisées antérieurement en résultat exceptionnel sont dorénavant présentées en résultat d'exploitation ou résultat financier selon leur nature.

Les changements de méthodes de présentation n'ont pas un impact significatif sur l'exercice ouvert en 2025.

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 500 parts sociales de 80 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	40 000			40 000
Réserves	194 024	99 212		293 236
Résultat de l'exercice N-1	99 212		99 212	
Résultat de l'exercice N		72 867		72 867
	333 236	172 079	99 212	406 103

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	133 479			133 479
Immobilisations financières – titres	5 012			5 012
Immobilisations financières – TIAP				
Immobilisations financières - créances				
	138 491			138 491

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	42 940	14 123		57 062
	42 940	14 123		57 062

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	14 123
	-	<i>Dégressive</i>	-
	-	<i>Mise au rebut</i>	-
	-	<i>Exceptionnelle</i>	-

Dépréciations**Néant****Provisions****Néant****Biens pris en crédit-bail****Néant**

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***Stocks et en-cours****Néant****Dépréciation des stocks et en-cours****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Clients et comptes rattachés	3 149	3 149	
Autres créances	1 478 383	1 478 383	
Charges constatées d'avance	15 571	15 571	
	1 497 103	1 497 103	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts bancaires ^{(*) (1)}	2 082	2 082		
Emprunts & dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes	607 141	607 141		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	683 656	683 656		
Dettes fiscales et sociales	96 149	96 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes ⁽²⁾				
Produits constatés d'avance	17 330	17 330		
	1 406 359	1 406 359		

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

-

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'une agence de voyage et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	1
Agents de maîtrise	1
Employés	3
	5

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel**Néant****Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	MONTANT BRUT	IMPÔT	MONTANT NET
Résultat fiscal courant			
Résultat exceptionnel et participation			
Résultat fiscal			
Déficit reportable			
Réduction d'impôt mécénat		-120	
Impôt payé		-120	

Situation fiscale latente

Déficits fiscaux reportables :

Situation au début de l'exercice	117 083
Situation à la fin de l'exercice	44 136

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

Garantie en première demande de GROUPAMA de payer toutes les sommes dues en principal à l'International Air Transport Association (I.A.T.A.).

Engagements hors bilan

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	1 664 000

Dettes garanties par des sûretés personnelles**Néant****Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du tourisme et des agences de voyages.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.50 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 36.96 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2025 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 40 600 €

S.A.R.L. A.M.P. VOYAGES*Exercice du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026***Entreprises liées**

S.A.S. SODIRETZ
44400 REZE
RCS NANTES
788 213 882

Participations	
Dépréciation participations	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières diverses	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 351 230
Charges constatées d'avance	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes diverses	
Produits de participations	27 100
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé	
Intérêts et charges assimilées	

Filiales et participations**Néant****Société établissant des comptes consolidés**

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. GATHIC

1 Rue Ordronneau

44400 REZE

R.C.S. : NANTES 490 538 576

Bilan et compte de résultat des comptes annuels 31/01/2025

En application du règlement ANC n°2022-06, les modifications de présentation ne constituent pas un retraitement des données comparatives N-1, mais ont pour seul objectif de se conformer aux nouveaux modèles du bilan et compte de résultat. Dès lors que le comparatif est modifié, en raison des seuls reclassements de présentation nécessaires pour l'adapter aux nouveaux modèles, le bilan et compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'arrêtés et publiés sont présentés séparément dans les pages suivantes.

Bilan actif	Clôture au 31/01/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	138 491	42 940	95 552	109 901
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 479	42 940	90 540	104 889
CONSTRUCTIONS	55 002	12 658	42 344	47 844
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	71 444	23 431	48 014	56 643
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	7 033	6 851	183	403
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 012		5 012	5 012
TITRES IMMOBILISES DIVERS	5 012		5 012	5 012
ACTIF CIRCULANT	1 623 875		1 623 875	1 358 561
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	115 616		115 616	69 409
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 300		1 300	678
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	114 316		114 316	68 731
CREANCES DIVERSES (3)	1 314 848		1 314 848	1 004 550
DISPONIBILITES	172 867		172 867	241 602
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	20 543		20 543	43 000
TOTAL GENERAL	1 762 366	42 940	1 719 426	1 468 463
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	1 386 190	1 234 439
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/02/24 - 31/01/25 Durée 12 mois	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 326 657	1 429 945
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 320 483	1 429 588
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>1 320 483</i>	<i>1 429 588</i>
TRANSFERTS DE CHARGES	5 456	
AUTRES PRODUITS	717	357
CHARGES D'EXPLOITATION	1 259 573	1 374 188
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	931 126	1 051 532
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 764	10 193
SALAIRES ET TRAITEMENTS	214 129	209 438
CHARGES SOCIALES	81 281	81 609
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	14 350	14 651
AUTRES CHARGES	7 924	6 764
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 084	55 756
PRODUITS FINANCIERS	32 128	42 114
PARTICIPATIONS	32 000	42 100
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	128	14
CHARGES FINANCIERES		4
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES		4
RESULTAT FINANCIER	32 128	42 109
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	99 212	97 866
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 721
SUR OPERATIONS DE GESTION		5 721
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-5 721
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>1 358 785</i>	<i>1 472 058</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>1 259 573</i>	<i>1 379 913</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	99 212	92 145
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	32 000	42 100